

C.S.A.U

CERTIFICAT DE SOCIABILITE ET D'APTITUDE A L'UTILISATION

POURQUOI

S'ASSURER :

- de l'équilibre et de la sociabilité du chien, du contrôle exercé par le maître

REPENDRE :

- aux exigences extérieures (législateur, public...)

METTRE UN TERME :

- aux campagnes anti-chiens et donner une bonne image de l'animal

DEFINITION

EPREUVE PROBATOIRE : Avant :

- le premier échelon des épreuves d'utilisation
- les tests d'aptitudes au travail et défense
- les sélections des clubs de races soumises au travail

cette épreuve concerne l'élevage et l'utilisation

c'est une plate-forme commune à toutes les disciplines gérées par la Société Centrale Canine

OU ? :

- sur les terrains d'entraînement des clubs
- sur les terrains des manifestations de sélection des clubs de races

QUAND ? :

- lors de séances spéciales et avant les concours de sélection

POUR QUELS CHIENS ? :

Tous les chiens, qu'ils préparent ou non une discipline de travail (avec ou sans inscription au livre des origines)

LES JUGES :

Tous les juges des disciplines gérées par la S.C.C et les juges de chiens de troupeaux

APPRECIATIONS :

Excellent, Très bon, bon

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

STABILITE ET SOCIABILITE :

Présence et absence du maître : la laisse étant confiée à une personne étrangère, le maître s'éloigne de quelques pas et revient

Caresse légère : le chien est tenu par le maître, un léger recul est toléré

Contrôle du tatouage : peut faire partie du test

Bruit, à l'initiative du juge à plus de 5 m

MARCHE EN LAISSE :

Le chien ne doit pas tirer sur la laisse, néanmoins, une légère tension est tolérée

ABSENCE DU MAITRE :

Mise en position au choix du maître

Après une absence, hors de la vue du chien, d'une trentaine de secondes, retrouver son chien au même endroit (un déplacement 1,50 m est toléré)

RAPPEL :

Le chien situé à environ 20 m, doit, sur rappel, revenir au pied du maître (délai 15 secondes)

PARTIE ADMINISTRATIVE

INSCRIPTION :

Au secrétariat du club

TARIF :

15 euros pour l'engagement et le diplôme

PIECES A FOURNIR :

Photocopie du certificat de naissance en **entier en A4 : très lisible** ou de la carte de tatouage pour les chiens sans papiers (vérifier que le nom du chien est bien inscrit)

REUSSITE :

En cas de réussite, le CSAU doit être porté sur la première ligne du carnet de travail pour les chiens qui effectuent une discipline.

CARTE :

Une carte attestant de la réussite sera retournée au propriétaire